Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Le code des douanes entrera en vigueur le 1er mai 2026



Le ministre de l'Action et des Comptes publics a présenté une ordonnance portant partie législative du code des douanes. Cette ordonnance, prise sur le fondement de l'article 36 de la loi n° 2023-610 du 18 juillet 2023 visant à donner à la douane les moyens de faire face aux nouvelles menaces, est accompagnée d'un décret et d'un arrêté instituant respectivement la partie réglementaire et arrêtés du code des douanes.

« Pendant près de trente-six mois, le chantier de recodification, qui n'avait pas été conduit depuis 1948, s'est déroulé de manière participative et ouverte, associant un panel représentatif des acteurs du droit douanier ; ce qui contribue à faire du code des douanes un outil construit avec et pour ses utilisateurs », explique le ministère des finances dont dépend les douanes.

Les trois parties de ce code entrent en vigueur le 1er mai 2026

L'objectif est de donner davantage de cohérence au droit douanier en y intégrant notamment les règles procédurales relatives aux contributions indirectes et aux réglementations assimilées, ainsi que les dispositions particulières relatives aux collectivités d'outre-mer et de rendre les dispositions douanières plus accessibles et plus lisibles. Cette accessibilité et cette lisibilité seront particulièrement utiles pour les professionnels qu'il s'agisse des agents de l'administration des douanes, des entreprises, des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

magistrats et des avocats.

7 livres thématiques
Le code des douanes est structuré en sept livres thématiques, couvrant successivement les principes généraux et l'action de l'administration des douanes, le régime douanier des marchandises et des flux financiers, le paiement et le recouvrement des droits et des créances, les pouvoirs de contrôle et de constatation, les qualifications, sanctions et responsabilités, les procédures consécutives aux contrôles et aux constatations et, enfin, de manière inédite, les dispositions particulières relatives aux Outre-mer.

Faire face aux nouvelles menaces
Conformément à l'habilitation à recodifier, le code des douanes est conçu à droit constant et rassemble les dispositions mises en œuvre spécialement ou directement par l'administration des douanes, à la frontière et à l'intérieur du territoire, sur des marchandises importées, exportées ou mises en libre pratique et sur des fonds financiers. La codification des dispositions réglementaires formant le droit douanier, qui est inédite, poursuit les mêmes objectifs de clarté et de cohérence que la codification des dispositions législatives portée par le projet d'ordonnance prise sur le fondement de l'article 36 de la loi n° 2023-610 du 18 juillet 2023 visant à donner à la douane les moyens de faire face aux nouvelles menaces.

L.G.

Délinquance : le Vaucluse accro aux stupéfiants

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Le préfet de Vaucluse vient de dresser le bilan de la délinquance dans le département. Si une majorité de chiffres sont à la hausse, en raison notamment de la mobilisation sur le terrain des forces de l'ordre, le Vaucluse reste particulièrement marqué par les activités des narcotrafiquants.

« La majorité des indicateurs de la délinquance enregistrés dans le Vaucluse par les services de police et de gendarmerie sont à la hausse entre 2023 et 2024, notamment en ce qui concerne les infractions à la législation sur les stupéfiants (+6,3%), les violences physiques non crapuleuses (+11%), les violences sexuelles (+19,8%), ainsi que les escroqueries et infractions économiques et financières (+12%), constate Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse lors du traditionnel bilan annuel de la délinquance dans le département. En revanche, le nombre de violences physiques crapuleuses est resté stable entre 2023 et 2024, les cambriolages poursuivent leur baisse (-8,3%) et les vols liés à l'automobile ont chuté de 6,2%. Au total, la délinquance générale augmente de 3,4%, contre une augmentation de 7,06% en 2023. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839



De Gauche à droite : Florence Galtier, procureure de la République du tribunal judiciaire d'Avignon, Thierry Suquet, préfet de Vaucluse, et Hélène Mourges, procureure de la République du tribunal judiciaire de Carpentras.

Un mouvement de fond

Comme l'an dernier, les services de l'Etat observe donc une hausse continue de la délinquance. Au cours des 5 dernières années, le niveau de la délinquance dans le département de Vaucluse n'a ainsi eu de cesse d'augmenter. En 2024, par rapport à 2023, la délinquance générale est en hausse de 4,56% en zone police et de 2,3 % en zone gendarmerie. Durant cette période, le département totalise 37 242 faits en 2024. Cela correspond à une augmentation globale de 2,6% par rapport à l'année précédente (36 024 faits).

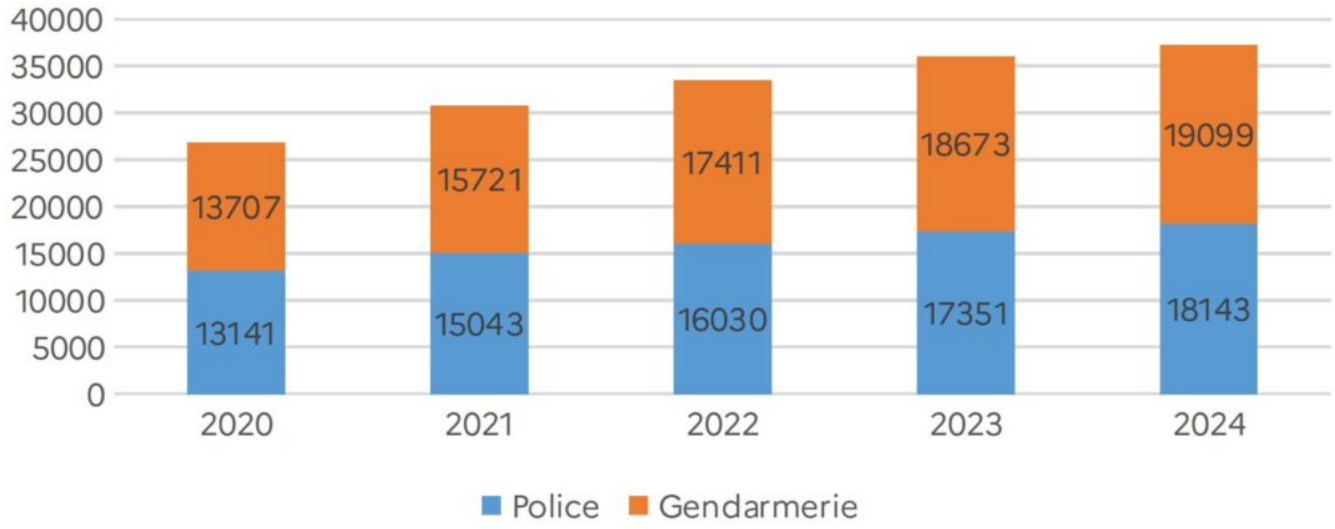
Cette tendance est globalement cohérente avec celles observées au niveau national, notamment en matière d'infractions à la législation sur les stupéfiants et d'infractions économiques et financières, le département se trouve en revanche confronté à un nombre d'atteintes volontaires à l'intégrité physique bien plus important qu'au niveau national.

Nombre et évolution des faits constatés en zones

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

gendarmerie et police



Crédit : Préfecture de Vaucluse

Intensification de la lutte contre le trafic de drogue
Entre 2023 et 2024, les infractions à la législation sur les stupéfiants dans le Vaucluse ont augmenté de 2,4% en zone gendarmerie (2 279 infractions relevées) et de 11,57% en zone police (2 344 infractions relevées).
Des augmentations qui s'expliquent en partie par le harcèlement des forces de l'ordre à l'encontre des narcotrafiquants et de leurs clients.
« Cette augmentation de la délinquance est liée directement à la présence renforcée des services de police et de gendarmerie sur le terrain, précise le préfet. Elle se traduit aussi par une hausse des quantités saisies ainsi que l'augmentation des amendements forfaitaires délictuels qui permettent de sanctionner la consommation de stups ou les occupations de halls d'immeubles. »

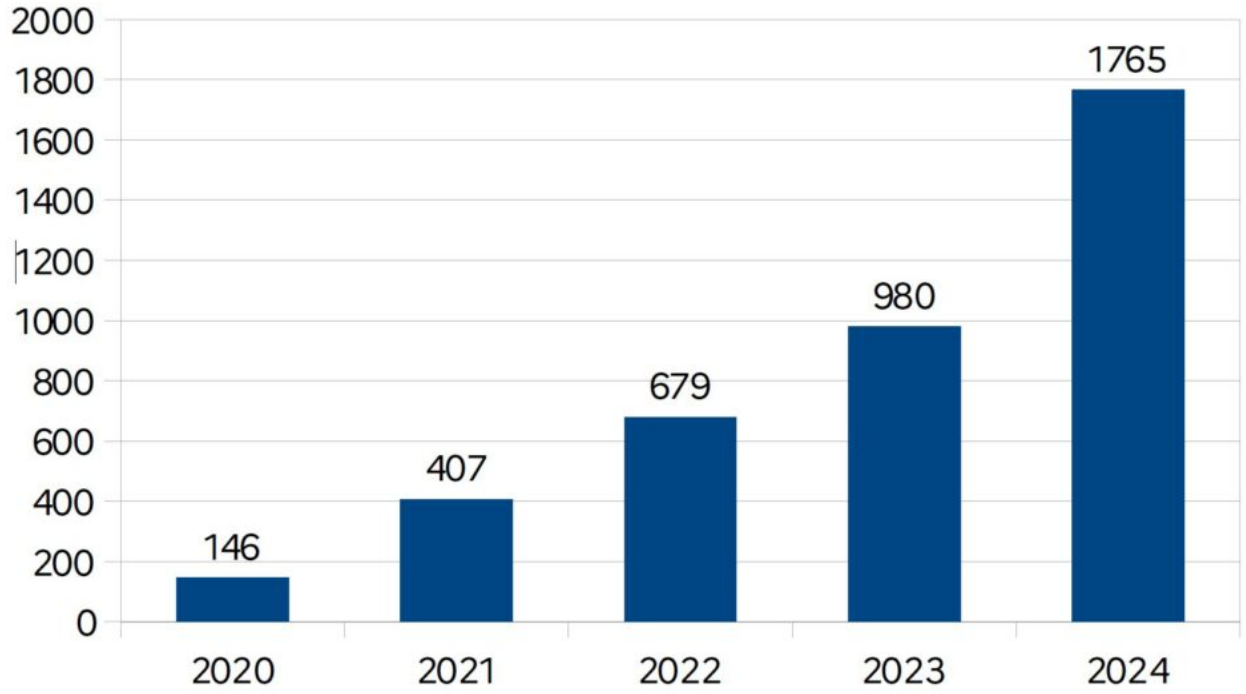
La hausse exponentielle des quantités de produits stupéfiants saisis en Vaucluse au cours des 5 dernières années illustre cette offensive croissante des forces de l'ordre contre le narcotrafic.
Herbe et résine de cannabis : +76% de saisies par police nationale (1,37 tonne en 2024 contre 778 kg en 2023), -32,7% en secteur gendarmerie (89,5kg en 2024 contre 133kg en 2023), 250kg de saisies par les douanes d'Avignon. Cocaïne saisies : +35% en zone police (31,4kg en 2024 contre 23,2kg en 2023), diminution de 50,26% en zone gendarmerie (4,8kg en 2024 contre 9,7kg en 2023), 15kgs par les douanes d'Avignon. Autres produits (héroïne, ecstasy, champignons hallucinogènes…) : environ 5kg. Au total, près de 1,765 tonne de drogues en 2024, soit 80% de plus qu'en 2023.

Visuel 2

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Évolution de la quantité des produits stupéfiants en Vaucluse



Crédit : Préfecture de Vaucluse

La chasse est ouverte pour les usagers de stupéfiants

En corollaire de cette 'guerre' contre les trafiquants, la lutte contre la consommation de stupéfiants s'est intensifiée en 2024 à travers le recours aux amendes forfaitaires délictuelles (AFD). « J'insiste sur l'importance aussi sanctionner le consommateur », précise Thierry Suquet. Dans cette optique, ces amendes pour usage de stupéfiants ont triplé en Vaucluse depuis 2021 (2 754 en 2024 contre 901 en 2021). Dans le même temps, 20 AFD pour occupation de hall d'immeuble pour les services de gendarmerie ont été dressé en 2024, contre 0 l'année précédente.

« Sur l'année à venir, nous souhaitons augmenter les contrôles de terrain, le recours aux AFD et la présence sur les points de deal », prévient déjà le préfet.

> « La question n'est plus de se demander si l'on peut saisir les biens des narcotrafiquants mais comment nous allons les saisir. »
>
> *Florence Galtier, procureure de la République du tribunal judiciaire d'Avignon*

« Sur Avignon, nous recensions 24 points de deal, aujourd'hui nous en comptons une douzaine »,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

complète pour illustrer les résultats de ce 'harcèlement' Florence Galtier, procureure de la République du tribunal judiciaire d'Avignon.
« On met en place plusieurs façons de s'attaquer à ces trafics, poursuit la procureure. Evidemment, l'interpellation, la répression et la condamnation mais également la saisie des avoirs financiers. Car si la case détention est quelque chose qui est parfaitement intégré par les délinquants, nous faisons le constat que la saisie des avoirs est un axe particulièrement efficace dans la lutte contre ces trafics. Que ce soit au niveau des produits mais aussi des biens et des immeubles. Aujourd'hui, la question n'est plus de se demander si l'on peut saisir les biens des narcotrafiquants mais comment nous allons les saisir. »



Saisie de stupéfiants par la Bac d'Avignon le 30 janvier dernier. Crédit : Police nationale de Vaucluse/Facebook

Même cause et même effets pour ressort voisin de Carpentras. « Les priorités sont identiques, précise Hélène Mourges, procureure de la République du tribunal judiciaire de Carpentras
Cela se déclinent notamment par une présence très importante des forces de sécurité sur les zones de vente sont interpellées de manière journalière des personnes travaillent comme 'charbonneur' ou comme guetteur. Donc, une politique extrêmement offensive tant des forces de sécurité à l'intérieur mais aussi des réponses pénales qui y sont apportées. »
Dans cette 'guérilla' contre le trafic et l'usage de stupéfiants en vaucluse, « les fermetures administratives et les fermetures judiciaires constituent un angle d'attaque contre les établissements qui blanchissent l'argent des trafics », poursuit Hélène Mourges.

L'outil des fermetures administratives
« Les fermetures administratives temporaires sont un levier essentiel pour prévenir les troubles et les nuisances de voisinage générés par certains commerces, sanctionner les irrégularités dans le domaine sanitaire, de vente de tabac, d'emploi de travailleur non déclaré voire en situation irrégulière, et pour lutter contre le narcotrafic, complètent les services de la préfecture. En effet, certains pseudo-

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

commerces peuvent participer aux trafics directement, comme lieu de deal, ou indirectement, à travers le blanchiment d'argent. »

En 2024, les services de l'État ont procédé à 51 fermetures administratives : 18 pour vente illicite de tabac (13 en 2023, +38,5%), 16 pour atteintes à l'ordre public, à la santé, à la tranquillité ou à la moralité publiques (12 en 2023, +33,3%), 1 pour des infractions aux lois et règlements relatifs aux débits de boissons (1 en 2023), 3 pour des infractions aux règles sanitaires ainsi que 13 pour des infractions aux dispositions du Code du travail.

Jusqu'à 30 000€ par jour pour un point de deal

En tapant au porte-monnaie, les deux tribunaux judiciaires de Vaucluse ont ainsi saisi 300 000€ en 2024 pour le ressorte de Carpentras et près de 500 000€, dont 127 000€ en cryptomonnaies, pour celui d'Avignon. Pour autant, la marge semble importante quand l'on sait qu'un point de deal vauclusien peut rapporter jusqu'à 25 000 à 30 000€ par jour.

En parallèle, le narcotrafic engendre des violences alimentées par le trafic d'armes, qui implique par ricochet une multiplication des saisies d'armes. Ainsi, 319 armes ont été saisies sur le département en 2024 (181 en zone gendarmerie et 138 en zone police). Côté volet volet administratif, 284 procédures de dessaisissement d'armes au motif d'ordre public ont été réalisées en 2024 (x3 en trois ans).

Davantage d'agressions gratuites et de violences sexuelles

Le bilan de la délinquance en Vaucluse ne se limite pas aux narcotrafics. En 2024, atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes ont aussi enregistré une forte hausse (+716 faits en 2024, soit une augmentation de 11 %).

Dans le détail, les violences physiques crapuleuses (violences qui ont pour but le vol, l'appropriation d'un bien : braquage, vol à main armée, vol avec violences) baissent de 16 faits, soit – 4,4 % (363 faits en 2024 contre 379 faits en 2023). Lles violences physiques non crapuleuses (violences gratuites, qui ne sont pas liées à l'atteinte aux biens) augmentent de 438 faits, soit +11% (4 415 faits en 2024 contre 3977 faits en 2023). Plus de 60 % des AVIP constatés relèvent de violences physiques non crapuleuses. Les menaces et chantages augmentent de 172 faits, soit +10,9 % (1749 faits en 2024 contre 1577 faits en 2023). Les violences sexuelles augmentent de 113 faits, soit +19,8 % (684 faits en 2024 contre 571 faits en 2023).

Les violences envers les femmes majeures (nombre de victimes par type d'infraction)

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Infractions	2023		2024	
	Total	Dont contexte familial	Total	Dont contexte familial
Homicide	0	0	2	1
Tentative d'homicide	4	3	1	1
Violences ayant entraîné la mort	0	0	1	0
Autres coups et blessures volontaires	1495	1026	1783	1116
Séquestration	8	3	16	11
Menace ou chantage	655	257	738	214
Violences sans arme	NC*	NC	552	13
Atteinte à la dignité et à la personnalité	440	31	82	2
Proxénétisme	2	0	6	0
Viol sur des majeures	100	46	118	40
Harcèlement sexuel et autres agressions sexuelles	125	7	115	7
Atteinte sexuelle	27	0	73	11
Non versement de pension alimentaire	NC	NC	96	96
Total	**2856**	**1373**	**3583**	**1512**

** NC : Non communiqué. Les deux nouveaux indicateurs, violences sans armes et non versement de pensions alimentaires, seront pris en compte dans le calcul du pourcentage d'évolution des plaintes à partir de 2025.*

Crédit : Préfecture de Vaucluse

Parmi ces victimes de violences, les vauclusiennes restent toujours particulièrement exposées. En 2024, les services de police et de gendarmerie ont enregistré les plaintes de 3 583 femmes majeures. Il s'agit d'une augmentation de 2,8% sur un an. Les violences à caractère sexuel : parmi ces plaintes, 312 (9%) invoquent des faits de harcèlement, d'agression ou d'atteinte sexuelle, de proxénétisme ou de viol. Les plaintes pour viol représentent la plus grande part (118 viols). Un tiers d'entre eux se déroule dans le contexte familial.

Si aucun féminicide ni homicide n'est survenu en Vaucluse dans un contexte familial en 2023, deux femmes ont été tuées en 2024. Une femme de 85 ans a été tuée par arme à feu par son mari à Pertuis en novembre et une jeune femme de 24 ans a été assassinée par strangulation en décembre à Avignon, après avoir subi des actes de torture et de barbarie.
Les plaintes des femmes majeures concernent à 70 % les infractions suivantes : les coups et blessures volontaires représentent plus d'une plainte sur deux : 1 783 victimes en 2024 contre 1 495 victimes en 2023 (+19,2%). Cette infraction se déroule dans 74 % des cas dans le contexte familial. Les menaces ou le chantage, qui constituent la deuxième infraction, représentent 738 plaintes en 2024, contre 655 en 2023 (+12,6%). Cette infraction se déroule dans 29% des cas dans le contexte familial.
« Dans une année marquée par le procès Pélicot, il est important de rappeler que la victime ne doit pas

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

rester seule », martèle Florence Galtier, procureure de la République du tribunal judiciaire d'Avignon.

Les escroqueries et infractions économiques et financières
Les EIEF (Escroqueries et infractions économiques et financières) comprennent les escroqueries d'une part (3 949 infractions constatées en 2024, soit 93% des EIEF), ainsi que les infractions économiques et financières d'autre part (302, 7%). En 2024, les EIEF sont en hausse de 12 % en moyenne (4 251 en 2024 contre 3787 en 2023). Ce sont les infractions économiques et financières qui augmentent le plus (+41,8%). Parmi ces faits constatés, 1088 ont été élucidés.

Sur les infractions économiques et financières, la tendance du département de Vaucluse est globalement cohérente avec les tendances haussières observées au niveau national entre 2023 et 2024. Cependant, sur les escroqueries, les chiffres se stabilisent au niveau national (+0,2% par rapport à 2023) alors qu'ils continuent de croître sur le département (+10,5%).

> « Tous les indicateurs sont au rouge sur l'insécurité routière. »
>
> *Thierry Suquet, préfet de Vaucluse*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Image d’illustration. Crédit : Gendarmerie de l »Ardèche/Facebook

Sécurité routière : une mauvaise année

Enfin, concernant l’insécurité routière, « ce n’est pas une bonne année, reconnaît le préfet de Vaucluse. Avec 41 décès (+ 41%), 781 blessés (+78%) et 606 accidents (+80%), tous les indicateurs sont au rouge sur l’insécurité routière et c’est particulièrement visible pour les deux roues motorisées (15 décès soit 37% de l’ensemble de la mortalité routière 2024. »

Dans 68 % des cas, les personnes décédées sont ‘présumées responsables’ de l’accident. Il est à noter que cette répartition s’inverse, en ce qui concerne les blessés, ou 63 % sont ‘présumés non responsables’.

Les mois les plus meurtriers en 2024 ont été mai, juin, juillet et décembre. Ils concentrent à eux seuls 54 % des tués de l’année. À la différence de 2023 où les accidents du dernier trimestre concentraient 43 % des accidents et 41 % des blessés, l’année 2024 semble plus homogène avec une moyenne mensuelle plus élevée d’accidents et ce dès le mois de mai (50 accidents contre 14 en 2023). Deux pics notables pour les mois juin/juillet (22 % de l’accidentalité 2024) et octobre (10 %).

Les accidents mortels ont lieu hors agglomération dans 74 % des cas (62 % sur la période 2018/2022) et en agglomération dans 26 % des cas (27 % sur la période 2018/2022). Aucun mort sur l’autoroute en 2024, contre 1 en 2023.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

En 2024, ce sont 1768 suspensions de permis de conduire qui ont été prononcées (+7%), dont 667 pour alcoolémie, 704 pour stupéfiants et 364 pour excès de vitesse.

Laurent Garcia



Combien d'agents pour lutter contre la délinquance en Vaucluse ?
Actuellement la police nationale dispose de 726 agents en Vaucluse (commissaires, officiers, gradés et gardiens, policiers adjoints, contractuels, personnels administratifs techniques et scientifiques). Elle compte également 83 réservistes, répartis dans les 4 circonscriptions de police (Avignon, Carpentras, Cavaillon et Orange) du département.
« Des effectifs qui vont être renforcés dès la semaine prochaine par 15 policiers supplémentaires » annonce Emmanuel Desjars de Keranrouë, directeur interdépartemental de la police nationale de Vaucluse.
Côté gendarmerie, dont la zone d'intervention couvre 146 communes sur 151 en Vaucluse, l'effectif total

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

est de 708 personnels (officiers, sous-officiers, gendarmes, contractuels et civils) et 550 réservistes répartis dans les 4 compagnies (Avignon, Carpentras, Orange et Pertuis), l'escadron départemental de sécurité routière et une maison de protection des familles. Dans le cadre du programme nationale de création de 200 nouvelles brigades, le Vaucluse accueille la brigade mobile de la Tour d'Aigues depuis juin 2024 alors que celles de Courthézon et la brigade fixe de Caromb devraient l'être à horizon 2027.
Enfin, la direction régionale des douanes d'Aix-en-Provence dispose de trois services basé à Avignon : la Brigade de sécurité intérieure (BSI) d'Avignon, le centre Contributions Indirectes Viticulture et le bureau de douane d'Avignon. Cela représente une cinquantaine de personnes. A cela s'ajoute les effectifs des différentes polices municipales de Vaucluse dont 53 ont conventionné (+3 par rapport à 2023) avec les services de l'Etat afin de mieux coordonner leurs avec celles de la gendarmerie ou de la police.
Crédit : Police nationale de Vaucluse/Facebook

Bilan sécurité 2023 : Le Vaucluse drogué à la délinquance

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



En 2023, le Vaucluse a enregistré une nouvelle année de hausse de la délinquance. Des chiffres en augmentation en raison tout particulièrement du développement des activités liées aux narcotrafiquants. Point positif cependant, cet accroissement est aussi dû à l'intensification et aux renforcements des opérations des forces de l'ordre afin de lutter contre les trafiquants de drogue locaux. Une mobilisation, remarquée en haut lieu, qui semble porter ses fruits puisque la préfète de Vaucluse va rejoindre l'Élysée en tant que conseillère sécurité et Intérieur auprès du président de la République après être seulement restée en poste un 1 an et demi dans le département.

En 2023, le département de Vaucluse a totalisé 35 981 faits de délinquance générale. Un bilan en augmentation 7,06% par rapport à 2022 (33 441 faits). Il s'agit du chiffre le plus élevé sur les 10 dernières années.
Cette hausse masque cependant des chiffres très disparates selon les catégories de délits. Ainsi, si la majorité des indicateurs de la délinquance enregistrés dans le Vaucluse par les services de police et de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

gendarmerie sont à la hausse avec +6,3% pour les violences physiques non crapuleuses, +9,6% pour les menaces et chantages, +8,9% pour les vols liés à l'automobile et +24% pour les cambriolages hors résidences, d'autres types sont à la baisse comme les violences crapuleuses (-6%) et les cambriolages de résidences principales et secondaires (-12,1%).
Entre 2022 et 2023, c'est surtout les infractions à la législation sur les stupéfiants dans le Vaucluse qui ont très fortement augmenté.
Ainsi, en zone gendarmerie 2 224 infractions ont été relevées, soit +53,5%. Bien que moins importante, l'augmentation (+16,62%) est aussi significative en zone police avec 1 852 infractions relevées.



Violaine Démaret, préfète de Vaucluse (à gauche) en compagnie de Hélène Mourges procureure de la République à Carpentras.

Un taux points de deal équivalent à Marseille
Avec 16 points de deal estimés en zone de gendarmerie et 37 estimés en secteur police, le vaucluse affiche des taux de points de deal par habitant proche de ceux de Marseille.
« Une nouvelle fois, le trafic de stupéfiants constitue l'enjeu majeur de notre département », constate Violaine Démaret, la préfète de Vaucluse en partance à la fin du mois de février pour l'Élysée en tant que conseillère sécurité et Intérieur auprès du président de la République.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

C’est donc sur ce point de la lutte contre les narcotrafiquants que les forces de l’ordre se sont montrées particulièrement actives en 2023 dans le département grâce notamment à l’opération Tempête.
Ce nouveau mode opératoire, mis en place l’an dernier par le ministère de l’Intérieur, consiste à réunir sur plusieurs jours de très nombreux effectifs de gendarmerie dans un département sensiblement touché par la délinquance et de mener simultanément plusieurs opérations sur le territoire. Dans ce cadre, le Vaucluse a fait partie de la 2e vague de départements bénéficiaires.
Ainsi, du 27 novembre au 1er décembre dernier, ce sont 1 500 gendarmes qui ont participé à 13 enquêtes judiciaires ainsi qu’à de très nombreuses opérations de police administrative (lutte contre l’immigration irrégulière, contrôle de zones et de flux ou encore sécurisation des transports publics).
Si le dispositif s’attaque à la délinquance générale, Tempête 84 a produit d’importants résultats, dont des saisies de drogues (25,9kg de cannabis et 650g de cocaïne) et de 18 armes, mais également 73 interpellations et 59 gardes à vue.
« Grâce à cette opération, les gendarmes ont pu déstabiliser les réseaux, créer de l’insécurité chez les délinquants et surtout rassurer leurs concitoyens par une saturation de l’espace », explique la préfète.

Harceler les narcotrafiquants

En complément de ces mobilisations ponctuelles, le Vaucluse a aussi reçu des renforts pour ses effectifs permanents (12 postes nets pour le commissariat d’Avignon, 2 pour celui de Carpentras et 7 pour celui de Cavaillon). A cela s’ajoute une Cellule de renseignements opérationnels sur les stupéfiants (CROSS). Animée par le service de police judiciaire d’Avignon, en présence du groupement de gendarmerie départementale et de la direction départementale de la sécurité publique et des chefs de services d’investigation du département, cette structure d’échanges permet d’optimiser le partage de renseignements inter-services afin de renforcer la coordination en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants dans le département. De quoi accentuer encore davantage la pression sur les différents réseaux et donner des résultats probants.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Depuis décembre dernier, la CRS 81 basée à Marseille est activable en 15 minutes pour renforcer les effectifs des forces de l'ordre sur des évènements ponctuels. Elle est également utilisée une à deux fois par semaine sur le territoire vauclusien pour des opérations « coup de poing » afin d'appuyer les forces locales, notamment lors d'opérations anti-stupéfiants. © DR-Facebook Police nationale de Vaucluse

+41% des saisies de drogues

Ce travail de fond a notamment permis la saisie exceptionnelle en juin dernier de 1,9 tonne de cannabis à Remoulins, en lien avec le démantèlement d'un vaste réseau irriguant le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône et la Drôme. Dans le même temps, les saisies cumulées de la police et de la gendarmerie se sont élevées à 795,38kg de résine de cannabis en 2023 contre 516,06kg en 2022, à 114 kg d'herbe de cannabis en 2023 (100kg en 2022) et à 33,8kg de cocaïne (36,2 kg l'année précédente).

Au total, sans compter la saisie record de 1,9 tonne, la direction interdépartementale de la police nationale, le groupement de gendarmerie départementale et la brigade des douanes d'Avignon ont saisi sur le département près de 960kg de produits stupéfiants en 2023 contre 679kg en 2022, soit une

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

augmentation de 41%.

Plus de 10M€ d'avoir criminels saisis

Par ailleurs en 2023 ce sont 5,625M€ (+92 %) d'avoirs criminels qui ont été saisis par la DIPN (Direction interdépartementale de la police nationale – anciennement DDSP) et plus de 5,46M€ par la gendarmerie (+91%). Au cours de l'année, 240 armes à feux ont été aussi saisies par la gendarmerie (+83%) et 90 par la DIPN (+34,3%). Des saisies d'armes (où figure une trentaine d'arme de guerres de type 'kalachnikov' ou 'Uzi') souvent en lien avec les trafics de stupéfiants, mais également dans d'autres cadres tels que les interventions pour violences intra-familiales.



Saisie record en Vaucluse en 2023 pour les gendarmes, les douaniers et les policiers.© DR/Facebook gendarmerie de Vaucluse

Le consommateur : « Celui qui est à l'origine de tout »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

« La lutte contre les trafics de stupéfiants nécessite également de s'attaquer aux consommateurs, celui qui est à l'origine de tout » insiste la préfète. Depuis le 1er septembre 2020, les infractions à la législation sur les stupéfiants peuvent désormais être relevées vis-à-vis des consommateurs par l'amende forfaitaire délictuelle. Leur nombre a très fortement progressé passant de 1291 en 2022 à 2481 en 2023 (846 en zone police et 1635 en zone gendarmerie), soit une progression de 92%. »

Continuer la lutte contre les 'cartels'

« Le trafic de stupéfiants reste un fléau à l'échelle du département et à ce titre, la lutte contre le narco-trafic restera la priorité de 2024, » poursuit la représentante de l'Etat dans le département.

Un combat contre cette criminalité organisée qui va s'intensifier en matière de lutte contre les consommateurs tout particulièrement, en continuant à démultiplier les amendes forfaitaires délictuelles et en alertant sur les effets sur la santé.

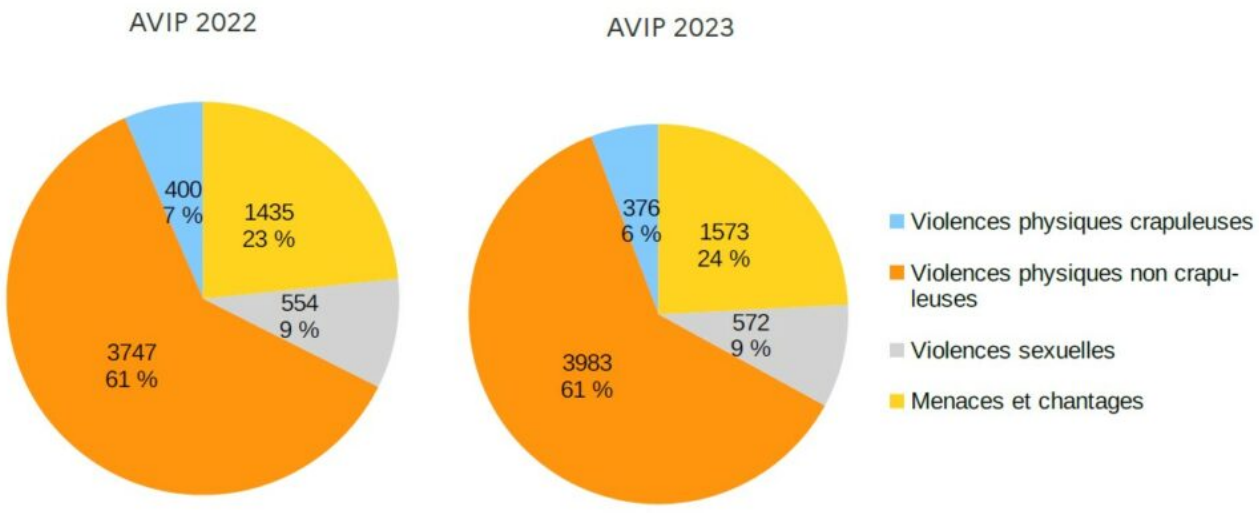
« Nous allons également continuer à harceler les dealers sur les points de distribution et restaurer le cadre de vie pour les habitants grâce à des opérations coups de poing coordonnées. Nous allons encore davantage maîtriser les flux en continuant à renforcer la présence des policiers sur le terrain : contrôles des flux de personnes et stupéfiants, contrôles dans les transports… Pour cela, nous disposons notamment de renfort avec la mise en œuvre en zone police d'une brigade de sécurisation des transports en commun d'une dizaine d'agents. Elle est opérationnelle depuis le 4 décembre 2023. La BSTC a déjà effectué deux missions sur la gare SNCF Gare Centre en collaboration avec la sûreté ferroviaire. Enfin nous poursuivre le ciblage de l'organisation et la logistique des stupéfiants, grâce à l'action au long cours de la police judiciaire, et démanteler les cartels. »

Plus de violences, moins de vols

Le bilan sécurité annuel du Vaucluse fait apparaître une hausse de +6% des Atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) en 2023. Cela est surtout dû à l'augmentation des violences physiques non crapuleuses (violences gratuites, qui ne sont pas liées à l'atteinte aux biens, +6,3%), les menaces et chantages (+9,6%) ainsi que les violences sexuelles (+3,2%). A l'inverse, les violences physiques crapuleuses (violences qui ont pour but le vol, l'appropriation d'un bien : braquage, vol à main armée, vol avec violences) baissent de -6%.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Détail du nombre et de la répartition des Atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) dans le département.

Les violences contre les femmes continuent malheureusement d'augmenter avec 27 plaintes supplémentaires pour atteindre 2 856 en 2023. Après les 4 féminicides de 2022, le Vaucluse n'en a eu aucun à déplorer l'an dernier, même s'il y a eu 4 tentatives d'homicide. Une grande majorité de ces violences dont sont victimes les Vauclusiennes se déroulent dans un contexte familial.
Par ailleurs, si les plaintes pour violences à caractère sexuel sont numériquement moins importantes (-27 plaintes), notamment dans la catégorie des agressions sexuelles, les forces de l'ordre vauclusienne constate une augmentation des viols (+25% en un an). Là encore, dans une très grande majorité des cas, la victime connaît l'auteur des faits.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Infractions	2022		2023	
	Total	Dont contexte familial	Total	Dont contexte familial
Homicide	4	4	0	0
Tentative d'homicide	5	3	4	3
Violences ayant entraîné la mort	0	0	0	0
Autres coups et blessures volontaires	1513	1012	1495	1026
Séquestration	11	1	8	3
Menace ou chantage	629	198	655	257
Atteinte à la dignité et à la personnalité	436	95	440	31
Proxénétisme	2	2	2	0
Viol sur des majeures	80	39	100	46
Harcèlement sexuel et autres agressions sexuelles	96	6	125	7
Atteinte sexuelle	53	9	27	0
Total	**2829**	**1369**	**2856**	**1373**

Les violences faites aux femmes en Vaucluse.

Moins de cambriolages dans les résidences principales

Au cours de l'année 2023, police et gendarmerie ont dénombrés : 4 665 vols liés à l'automobile (+8,9%), 5 197 vols sans violences contre des personnes (-0,32%) et 956 autres vols sans violence contre des entreprises ou des établissements (-26,2%).

Concernant les cambriolages, où le Vaucluse apparaît en 4e position des départements français les plus touché, le nombre de cambriolage est à la baisse (-5%) et tout particulièrement celui des résidences (-12,1%).

Par contre, les cambriolages hors résidence, dans les entreprises ou les locaux commerciaux (du fait souvent de bandes organisées) est en hausse de +24%.

Enfin, les escroqueries et infractions économiques et financières sont, elles aussi, en augmentation de 6,2% en 2023.

Intensification des actions contre l'immigration irrégulière

Le nombre d'interpellations a progressé, avec 942 interpellations pour vérifications du droit au séjour en 2023, contre 630 en 2022. Concomitamment, le nombre de mesures administratives liées à des décisions d'éloignement est également en hausse, avec 1 328 mesures prises, contre 930 en 2022, soit une augmentation de 42,8%. Ces 1 328 mesures se décomposent en 1 091 décisions d'éloignement proprement dites (obligations de quitter le territoire français ou arrêtés d'expulsion), et 237 mesures administratives complémentaires à des décisions d'éloignement (assignations à résidences, interdictions de retour sur le territoire français).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Parmi ces 1 328 mesures, 319 sont liées à des troubles à l'ordre public, soit 24%, contre 28.4% en 2022.
Par ailleurs, les étrangers en situation irrégulière sortant de prison font systématiquement l'objet d'un éloignement du territoire national. 44 interpellations concernant des sortants de prisons ont ainsi été effectuées en 2023, comme en 2022.

La lutte contre l'immigration irrégulière implique également des contrôles fréquents au sein des entreprises afin de vérifier les droits au travail des employés de nationalités étrangères.
Ainsi, les services de l'office de lutte contre le trafic illicite de migrants (OLTIM) ont procédé en 2023 dans le Vaucluse au contrôle de 393 personnes, dont 213 dans le secteur du BTP, 54 dans le secteur de l'agriculture, 48 dans les hôtels, cafés et restaurants (HCR) et 78 dans d'autres secteurs. 102 procédures ont été diligentées contre des employeurs et 152 personnes interpellées.

Sécurité routière : une année contrastée
« 2023 est une année contrastée pour la sécurité routière dans le Vaucluse, observe la préfète de Vaucluse. Si l'année passée poursuit la baisse de la mortalité entamée en 2022 avec 28 morts, soit 9 de moins (-24-%) que l'année précédente (-33% par rapport à la période de référence 2017/2019), les autres indicateurs sont en revanche à la hausse alors même qu'au niveau national la tendance est à la baisse. Ainsi, le nombre d'accident et le nombre de blessés sont tous deux en augmentation : 265 accidents en 2022 contre 332 cette année (+25% par rapport à l'année dernière et +20% par rapport à la période 2017/2019) et augmentation du nombre de blessés de 38% par rapport à l'année dernière (438 blessés en 2023) et de 28% par rapport à la période de référence 2017/2019. »



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Le nombre d'accident est en hausse dans le Vaucluse. © Archives DR/Facebook gendarmerie de Vaucluse

Piétons et cyclistes en première ligne

« La répartition des personnes tuées par catégories d'usagers interpelle : on constate une baisse importante de la mortalité routière pour les deux-roues motorisés (21 % cette année, ce qui est comparable aux chiffres 2017/2021 contre 30 % l'année dernière) et les véhicules de tourisme alors que la mortalité routière augmente pour les piétons et surtout les cyclistes à l'inverse de la tendance nationale (4 cette année contre 3 en 2022 et 2 en 2021). »

« On constate également, contrairement à la tendance nationale, une augmentation du nombre de tués de plus de 65 ans en 2023 : 11 contre 8 l'année dernière alors même que la mortalité routière a baissé.

Les mois les plus meurtriers en 2023 ont été avril et septembre qui concentrent à eux seuls 46% des tués de l'année.

Les accidents mortels ont lieu hors agglomération dans 60% des cas (62% sur la période 2018/2022) et en agglomération dans 35 % des cas (27% sur la période 2018/2022). En revanche, 2023 se démarque aussi par une forte baisse de la mortalité sur l'autoroute avec 1 mort contre 4 l'année dernière.

S'agissant des accidents les trois derniers mois de l'année ont été particulièrement accidentogènes puisqu'ils concentrent à eux seuls 43% des accidents et 41% des blessés de l'année alors même que l'année 2022 et la période 2017/2019 étaient très homogènes sur le nombre d'accidents par mois.

1 650 suspensions de permis

En 2023, ce sont 1 650 mesures de suspension de permis de conduire qui ont été prises (1 677 en 2022) : dont 628 pour alcoolémie, 632 pour stupéfiants et 363 pour excès de vitesse. Cette situation a motivé un durcissement du barème des règles de suspension du permis de conduire en mai 2023. Ainsi, les suspensions pour usage de stupéfiants sont passées de 6 à 12 mois, celles pour cumul d'infractions de 6 à 8 mois et celles pour usage du téléphone portable concomitant à une infraction de 1 à 2 mois.

> « Les délinquants agissent fortement, nous répondons très fortement. »

« Les délinquants agissent fortement, nous répondons très fortement », martèle Violaine Démaret en conclusion de la présentation de ce bilan 2023 de la délinquance en Vaucluse.

Et même si les chiffres sont à la hausse elle souligne aussi qu'ils sont en augmentation parce que de nombreux moyens ont été déployés afin de faire la chasse aux Infractions révélées par l'activité des services (IRAS). Des infractions qui ne peuvent pas être constatées autrement que par l'action des policiers et des gendarmes car elles ne font pas de victimes directes.

« En 2023, nous avons obtenu des résultats historiques avec une hausse des Iras de +36% en zone police et +44% en zone gendarmerie. »

Pour 2024, Thierry Suquet, son prochain successeur à la tête des services de l'Etat en Vaucluse, aura donc fort à faire. Nul doute cependant que son poste précédent à Mayotte risque de l'avoir bien préparé à affronter la délinquance vauclusienne…

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Les formalités des entreprises sur portailpro.gouv.fr



A l'occasion de la nouvelle année, la Direction générale des Finances publiques (DDFIP), la Direction générale des Douanes et Droits indirects et l'Urssaf (Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales) rappellent aux entreprises les **possibilités qu'offrent son portail internet destiné aux professionnels.**

Portailpro.gouv.fr, site développé par la Direction générale des Finances publiques, les Urssaf et la Direction générale des douanes et droits indirects, vous offre :

- **la possibilité de déclarer et payer vos impôts et cotisations** depuis un même site ;

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

• **la vision synthétique de vos obligations** fiscales, sociales et douanières grâce à un tableau de bord unique et un échéancier personnalisé ;

• **un dialogue simple et sécurisé** avec les services des impôts, des Urssaf et de la douane au moyen d'une messagerie unique ;

• **un parcours usager simplifié**, grâce à un nouvel espace donnant accès à tous les services impots.gouv.fr, urssaf.fr, douane.gouv.fr, et net-entreprises.fr.

Nouvel accès pour le solde CFE-IFER

« Comme près de 275 000 utilisateurs, connectez-vous dès maintenant à portailpro.gouv.fr, et si vous ne l'avez pas encore fait, **c**réez votre compte et regroupez vos espaces professionnels des sites partenaires, poursuivent les trois administrations. Vous bénéficiez, par exemple, d'un nouvel accès pour régler le solde de CFE-IFER. Nous espérons que ce portail simplifiera la vie de votre entreprise. »

L.G.

Lycée de Vedène : la procédure de confinement déclenchée après une course-poursuite

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Ce jeudi 20 octobre, suite à une course-poursuite débutée sur l'A7, le conducteur d'un véhicule pris en chasse par les douanes a perdu le contrôle de sa voiture après en avoir percuté une autre en sortant de l'autoroute. L'accident s'est déroulé peu avant 14h au niveau du rond-point situé à proximité du lycée des métiers du domaine d'Eguilles à Vedène. L'individu s'est alors enfui à pied.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Estimant que le risque qu'il ait pu s'introduire dans l'établissement suite au signalement de plusieurs élèves, le proviseur du lycée professionnel a déclenché la procédure de confinement pour les 600 lycéens enfermés dans leur classe avec les rideaux baissés.

Une vingtaine d'hommes des 'Psig sabre' (Peloton de surveillance et d'intervention de la Gendarmerie) d'Avignon et de Carpentras spécialement mis en place après les attentats de 2015 ont alors procédé à la sécurisation de ce site de 13 hectares. Accompagnés d'un chien de détection, les militaires ont pu s'assurer que la personne recherchée ne se trouvait pas dans l'établissement. L'alerte confinement a donc été levée vers 16h20 et les élèves, choqués, ont été invités à se présenter vers l'infirmière et l'assistante sociale du lycée.

Le suspect de ce refus d'obtempérer est toujours recherché à cette heure après que sa trace ait été repérée sur la route d'Entraigues. Aucun blessé n'est à déplorer.

(Vidéo) Les douaniers d'Avignon félicités pour 3 tonnes de cannabis cachées dans des cagettes de tomates



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

« Je félicite les douaniers d'Avignon qui viennent de réaliser la plus importante saisie douanière de cannabis sur le territoire national depuis octobre 2018 », commente Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des Comptes publics, vendredi 16 avril.

Les douaniers d'Avignon ont saisi plus de 3 tonnes de résine de cannabis conditionnées sous forme de tomates, le 14 avril dernier. La valeur de la marchandise est estimée à près de 20 millions d'euros sur le marché illicite de la revente au détail. Suite à un contrôle à la barrière de péage d'Arles, sens Espagne-Italie, sur un camion frigorique marocain avec deux personnes à bord, la brigade a mis la main sur 26 palettes de tomates comportant des boules de résine de cannabis enrobées de cellophane. Le chien anti-stupéfiant a permis de trouver 3 002,4 kg de résine de cannabis, rapidement extraits du chargement et saisis. Les deux occupants du camion ont été placés en retenue douanière et le Parquet immédiatement informé.

La précédente saisie douanière de cannabis d'une telle envergure sur le territoire national remonte au 6 octobre 2018, date à laquelle les agents de la brigade de Nîmes avaient intercepté 3,1 tonnes de résine de cannabis.